

voir arrêté de la gérance

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Election d'un 9ème
Adjoint au maire

85 022

DATE DE CONVOCATION

20 MARS 1985

DATE D'AFFICHAGE

20 MARS 1985

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 28

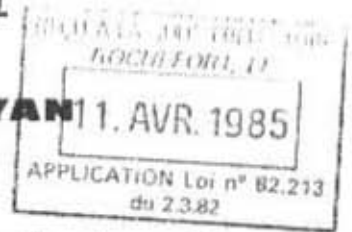
Nombre de votants 31

VOTE : POUR
CONTRE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN



L'An mil neuf cent quatre vingt cinq
le Vingt neuf mars à 17 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. de LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - BENOIT - MOST - BUSSEREAU - DAUZIDOU - Mme LAFAYE, Adjoints
Mme BUCHET - MM. REVOLAT - MARCONI - BIROLLEAU - PAPEAU - ROUDOT - BERNARD - COUNIL - Mme CENAC - MM. POTENNEC - LAPERCHE - LE GUEUT - CANDAU - THOMAS - Mme DE GAYE - MM. BARBAT - MONNARD - GEOFFROY - LACOTTE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BARRAUD-DUCHERON par M. ROUDOT
Mme GAUDIN par M. REVOLAT
Mme FONTAN par M. MONNARD

Absents : MM.es DEVIGNE - JEAN

M. BUSSEREAU a été élu Secrétaire.

Par lettre du 7 Mars 1985, M. Henri LE GUEUT, 5ème Adjoint, a présenté sa démission de ses fonctions d'Adjoint à M. Le Préfet, Commissaire de la République.

Par lettre du 15 Mars 1985, M. Le Préfet en raison des motifs invoqués et en application de l'article L 122-10 du Code des Communes a accepté sa démission.

Il convient donc de procéder au remplacement de M. LE GUEUT, dans les fonctions qu'il occupait en qualité d'Adjoint et de procéder à l'élection d'un 9ème Adjoint.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la candidature de Madame Adrienne BUCHET
- Vu les résultats du scrutin secret pour l'élection du 9ème Adjoint au Maire, détaillés ci-après :
 - . Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 30
 - . Nombre de bulletins blancs ou nuls..... 4
 - . Nombre de suffrages exprimés..... 26
 - . Majorité absolue..... 17
 - Ont obtenu : Mme A. BUCHET..... 23
 - M. H. LE GUEUT..... 3

Madame Adrienne BUCHET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 9ème Adjoint et immédiatement installée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre MM. les Membres présents,
Pour Extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
Le Maire-Adjoint,



J.P. FABER